

## **COMMUNE DE BOFFLENS**

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 09 décembre 2019

PV provisoire

Selon l'ordre du jour suivant :

- 1. Appel**
- 2. Assermentations s'il y a lieu**
- 3. Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 08 octobre 2019**
- 4. Préavis municipal 12/2019 "Budget 2020"**
- 5. Préavis municipal 13/2019 "Plan directeur régional"**
- 6. Communication de la municipalité**
- 7. Divers et propositions individuelles**

Philippe Monnard, le président du conseil, ouvre la séance à 20h01.

Après la lecture de l'ordre du jour et sans remarques, il annonce que l'ordre du jour sera suivi.

### **1) Appel**

Le quorum est atteint. Il y a 31 présents, 7 absents et 9 personnes se sont excusées.

### **2) Assermentations s'il y a lieu**

Personne se fait assermenter.

### **3) Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2019**

Après lecture et une modification apportée par Christophe Mégroz (à savoir une particularité en ce qui concerne la prise en charge des frais de raccordement pour madame Arnold ), le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

#### **4) Préavis municipal 12/2019 “Budget 2020”**

Philippe Monnard, le président, passe la parole à Renaud Besson, syndic.

Celui-ci annonce que le budget a été modifié depuis la distribution des documents. Il attire l'attention sur une modification au poste 43.314, “Entretien des routes”. Une charge de 70.000,-CHF a été rajoutée. Le syndic explique le motif de cette modification: les dépenses thématiques. Puis, il donne la parole à François Pittet, municipal.

François Pittet, municipal, lit le préavis municipal 12/2019 “Budget 2020”.

Philippe Monnard, le président, passe la parole à Nicolas Descombes, rapporteur de la commission de gestion. Il lit le rapport de la commission de gestion et propose au conseil d'accepter le préavis 12/2019.

Le président, Philippe Monnard, donne la parole au conseil. La parole n'étant pas demandée, il soumet le préavis municipal 12/2019 à la votation. Le préavis municipal 12/2019 est accepté à l'unanimité.

#### **5. Préavis municipal 13/2019 “Plan directeur régional”**

Philippe Monnard, le président, passe la parole à Magali Descombes, municipale.

Magali Descombes annonce que le préavis distribué au préalable est un préavis type. Personne souhaitant la lecture à haute voix du document distribué, elle élude la thématique à l'aide d'une présentation.

Philippe Monnard, le président, passe la parole à Claude-Alain Sordet, rapporteur de la commission des règlements. Il lit le rapport de la commission de gestion et propose au conseil d'accepter le préavis 13/2019.

Le président, Philippe Monnard, donne la parole au conseil. La parole n'étant pas demandée, il soumet le préavis municipal 13/2019 à la votation. Le préavis municipal 13/2019 est accepté. 5 personnes se sont abstenues.

## **6. Communication de la municipalité**

Philippe Monnard, président, passe la parole à la municipalité.

6.1. Renaud Besson, syndic, fait le point sur le chapitre "eau".

Il annonce que le projet communal avance, que la demande d'une concession auprès du canton pour le débit de la source et la demande de la subvention AF sont en cours, qu'une commission spéciale et intercommunale a été créée. Il fait un point sur les dépenses faites et sur la qualité puis il présente les futures marches à suivre.

Stefan Schmid demande s'il est possible de mettre plus souvent les analyses d'eau sur le site. Renaud Besson affirme qu'il affiche les résultats au pilier public. La mise en ligne de documents prend beaucoup de temps. Il préfère se focaliser sur le projet même.

Sébastien Sordet se renseigne sur la thématique "eau potable-politique agricole". La discussion est alimentée par Vincent Monnier, Nicolas Descombes et Renaud Besson. Le syndic affirme qu'il y aura une séance d'informations aux agriculteurs. Roselyne Risse propose de faire également une séance d'informations avec des non-agriculteurs. Renaud Besson prend note.

6.2. Renaud Besson, syndic, explique que le nouveau préfet a proposé de faire par dicastère un rapport annuel. Renaud Besson, Muriel Vuagniaux, Magali Descombes et Christophe Mégroz lisent leur rapport. (Voir annex).

6.3. Magali Descombes fait une brève parenthèse sur le Bulletin communal. Par souci d'efficacité, la municipalité a décidé de lister les manifestations sur le site plutôt que de les intégrer dans le Bulletin communal.

## **7. Divers et propositions individuelles**

Pierrette Blaser demande à qui incombe de réparer les dégâts faits sur les bordures de routes? Christophe Mégroz souligne que les personnes qui endommagent sont tenus de couvrir les frais.

Stefan Schmid demande qui loue le pressoir. Christophe Mégroz indique que le locataire est le Festiboc.

Nathalie Lachat et Claude-Alain Sordet demandent des renseignements sur l'emplacement de l'éclairage public. Le dernier attire l'attention sur la circulation des machines agricoles.

Renaud Besson spécifie que le canton impose les emplacements, que ce paramètre a été pris en compte.

Catherine Blaser demande des nouvelles sur l'antenne swisscom. Renaud Besson affirme que le projet est en attente. Il attire toutefois l'attention sur le fait que la municipalité est obligée de mettre le projet à l'enquête.

Philippe Monnard présente des excuses auprès de la secrétaire municipale, affirme que les PV sont dès lors en ligne et demande aux conseillers ayant un accès à l'internet de bien vouloir communiquer leur adresse mail. Ceci permettra d'envoyer les convocations par courriel. Renaud Besson annonce qu'en janvier la commune aura des adresses mail @bofflens.

François Pittet remercie tout un chacun au nom de la municipalité.

La parole n'étant plus demandée le président clôture la séance à 21:40

Le président du conseil

Ph. Monnard

La secrétaire :

I. Debruyne



COMMUNE  
DE  
BOFFLENS

Route du Collège 8  
1353 Bofflens

# Rapport d'activités 2019 de la Municipalité

La Municipalité a participé à 35 séances de Municipalité les lundis soirs, à raison de 2h30 à 3h30 par séance, en plus des heures que chacun a cité ci-dessous (donc environ 100 heures de séances).

## Renaud Besson

### EAU POTABLE (SOURCES)

- Prospection de l'aquifère de l'hauterivien à Vanté
- Géophysique parcelle de Vanté
- Forage nouveau puits
- Equipement définitif en inox
- Suivi du chantier
- Début étude du captage définitif
- Diverses séances avec Agiez, OFCO, DGE

### EAU POTABLE (DISTRIBUTION)

- Changement des conduites d'eau route de Croy
- Changement des conduites d'eau route d'Arnex
- Changement des conduites d'eau sur Chaumy
- Changement et mise en conformité compteurs et clapets privés riverains travaux
- Aperçu de divers problèmes de bouclage du réseau
- Plans mis à jour

### EAU POTABLE (QUALITE)

- Etude nouveau système de prise d'échantillon pour 2020
- Analyses régulières ancien captage et forage de Vanté
- Analyses des produits phytosanitaires résiduels dans l'eau de Vanté
- Recherche cause de pollution bactériologique (moratoire épandage)
- Recherche goût terreux de l'eau de Vanté

## EAU POTABLE (RESERVOIR)

- Etude en attente de la fin du captage de Vanté
- Etude et réalisation d'une conduite d'alimentation de secours via Romainmôtier

## EAUX USEES

- Débouchage conduite du Collège cause lingettes humides
- Débouchage collecteur au chemin de Valebin cause lingettes humides

## PROJETS POUR 2020

- Changement de conduite derrière l'église jusqu'à l'entrée du village côté Arnex
- Nouvelle conduite Champs-Du-Pré jusqu'au nouveau captage
- Etude et réalisation du nouveau captage de Vanté
- Relance projet intercommunal pour le réservoir
- Nouveau collecteur d'eau claire Champs-Du-Pré pour protéger la source
- Adaptation du prix de l'eau (Monsieur Prix)
- Mise en conformité du règlement sur la distribution de l'eau
- Mise en conformité de l'autocontrôle

## HEURES RENAUD BESSON

Étiquettes de lignes	Somme de nb heures
Administration	37.1
Affaires sociales	4
Construction	2.5
Eaux claires	231.6
Eaux usées	3
Eclairage Public	0.5
Finances	20.25
Forêts	4
Routes	48.2
Service voirie	0.25
Gaz	3.2
Conseil	0.5
<b>Total général</b>	<b>355.1</b>

## **Magali Descombes**

### **FORETS**

Le Conseil a validé en 2018 l'adhésion de la Commune de Bofflens au nouveau groupement forestier du Vallon du Nozon. L'assemblée constitutive de la nouvelle association intercommunale a eu lieu le 7 février 2019, suivie par une assemblée extraordinaire en août et une assemblée ordinaire en novembre pour validation du nouveau règlement du personnel ainsi que du budget 2020. La nouvelle entité entrera donc en fonction dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'ancien groupement forestier du Nozon s'est réuni quant à lui en mars pour la validation des comptes 2018. Une dernière séance est prévue en 2020 pour le bouclage des comptes 2019 et la dissolution du groupement. Suite au départ de M. Delcco, j'assume la présidence « ad-intérim » jusqu'à sa dissolution.

Le martelage s'est déroulé fin septembre 2019 en présence du garde forestier ainsi que de l'inspecteur cantonal. La mise de bois a été réalisée fin octobre et tous les lots ont finalement trouvés preneurs.

### **ARBRES**

- 8 demandes d'abattages ont été traitées, dont trois pour la Commune.

### **DECHETS**

- Communication avec partenaires : séance annuelle avec l'AVJ et participation à « l'atelier de la voirie » ;
- Analyse des offres, des finances et présentation de la situation des déchets et des perspectives.
- Forfait annuel pour suivi (benne à verre, déblocage des moloks, coordination avec Daniel, etc.)

### **POLICE**

- Rencontre annuelle avec la gendarmerie.

### **CIMETIERE**

- Coordination pour l'entretien.

### **AUTRES**

- Participation à un groupe de travail de la COVANO sur l'énergie (GT Energie) ;
- Etude du plan directeur régional et coordination avec bureau d'étude pour le PACom ;
- Calcul des taxes de raccordement à l'eau potable.

## PROJETS POUR 2020

- Mise à jour du règlement de police et création du règlement sur les taxes de séjour et sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions ;
- Avancée dans le Plan d'affectation communal ;
- Réorganisation de la déchèterie.

## HEURES MAGALI DESCOMBES

Étiquettes de lignes	Somme de nb heures
Administration	12.15
Affaires sociales	4
Ascovabano	0
Cimetière	0.5
Cimetière, Culte	1
Construction	2.25
Déchets	17.75
Eaux claires	11.7
Finances	9.25
Forêts	27.25
Protection civile	0.5
Eclairage Public	3.2
<b>Total général</b>	<b>89.55</b>



## **Muriel Vuagniaux**

### **ASCOVABANO – ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE VALLORBE, BALLAIGUES, VALLON DU NOZON**

En 2010, l'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon a vu le jour. Elle regroupe 10 communes (Ballaigues, Bofflens, Bretonnières, Croy, Juriens, La Praz, Premier, Romainmôtier, Vallorbe et Vaulion).

#### **LE COMITÉ DE DIRECTION**

Le Comité de direction est composé de 10 membres (le Municipal en charge des écoles de chaque commune) et est présidé par M. Languetin (Syndic de Vaulion).

Le CODIR s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2019.

Les discussions se sont portées entre autres sur les sujets suivants :

- Recherche d'un nouveau prestataire pour le restaurant scolaire de Vallorbe suite à la démission de M. Badir au 30 juin 2019. L'Auberge communale de Vallorbe a été désignée et l'élaboration d'un cahier des charges a dû être effectué. La facturation des repas revient désormais à la bourse communale de Vallorbe ;
- Adoption du règlement du Conseil d'établissement de l'AscoVaBaNo et nomination des membres ;
- Elaboration et validation du règlement sur les transports scolaires ;
- Organisation de la journée des JOJ 2020 à Lausanne ;
- Adoption des Comptes 2018 ;
- Validation du Budget 2020.

Dans le cadre du CODIR, la commission parascolaire dont je fais partie a consacré quelques heures en 2019 pour la recherche d'une 2<sup>ème</sup> surveillante des bus scolaires à Vaulion et concernant les devoirs surveillés à Vallorbe.

#### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL**

Le Conseil intercommunal de l'AscoVaBaNo est composé de 26 membres. Le CI est présidé par M. Durussel (de Ballaigues).

Le Conseil intercommunal de l'AscoVaBano s'est réuni à 2 reprises durant l'année 2019.

#### **LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements, les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

Le Conseil d'établissement de l'AscoVaBaNo a été créé en 2019 et se compose de 12 membres :

- 3 représentants des autorités intercommunales ;
- 3 parents d'élèves fréquentant les établissements ;
- 3 représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- 3 représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires.

Le Conseil d'établissement s'est réuni pour la première fois en septembre 2019.

## **AFFAIRES SOCIALES**

### **ARAS JUNOVA**

L'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura–Nord vaudois (Junova) réunit 73 communes qui offrent essentiellement des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales, à la gestion du budget, à la formation, l'emploi, ou encore le logement.

Le Conseil intercommunal de l'ARAS Junova s'est réuni à 2 reprises en 2019. Il est présidé par Mme Messer (Municipale au Lieu).

La commission de gestion dont je fais partie s'est réunie à 2 reprises en 2019 pour les Comptes 2018 et le Budget 2020.

### **AJOVAL**

Concernant l'accueil de jour de l'enfance, 26 communes font partie du réseau d'accueil de jour de l'enfance de la région Orbe – La Vallée « AJOVAL » depuis 2009.

Le Conseil intercommunal du but optionnel AJOVAL s'est réuni à 2 reprises en 2019. Il est également présidé par Mme Messer.

En parallèle, une séance d'information AJOVAL a eu lieu en 2019 concernant la consultation d'un avant-projet de débite financière.

### **DIVERS**

Dans le domaine des affaires sociales, j'ai également participé à l'AG des EHNV, à l'AG du CMS, à une formation sur la naturalisation et une affaire interne nous a conduit en audience au tribunal où de nombreuses heures de travail ont été nécessaires.

Je fais également partie de la commission de fonctionnement de l'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecolier) le Môtier avec une séance en 2019.

### **SERVICE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE LA PLAINE DE L'ORBE – SDISPO**

Le SDIS de la Plaine de l'Orbe est composé d'un détachement de premiers secours (DPS) et de plusieurs détachements d'appuis (DAP).

*(DPS: ORBE - DAP Y: Croy - Chavornay - Baulmes - DAP Z: Orbe - Bofflens - Rances – Bavois).*

Le groupement du SDISPO comporte 18 communes. Le Conseil intercommunal du SDISPO s'est réuni à 2 reprises durant l'année 2019. Il est présidé par M. Vidmer (Municipal à Valeyres-sous-Rances).

## **ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS – ORPC JNV**

L'ORPC Jura-Nord vaudois est composée de 73 communes.

Le Conseil intercommunal, présidé par M. Martin (Syndic à Belmont-sur-Yverdon) s'est réuni à 2 reprises en 2019 où M. Descombes, délégué pour notre commune, était présent.

Pour ma part, j'ai participé cette année au rapport d'activités de l'ORPC JNV.

## **HEURES MURIEL VUAGNIAUX**

<b>Étiquettes de lignes</b>	<b>Somme de nb heures</b>
Administration	7.65
Affaires sociales	40.85
Ascovabano	49.85
Collège	1
Forêts	3
Protection civile	3.7
SDISPO	3.2
(vide)	
Finances	5.75
Gaz	3.2
<b>Total général</b>	<b>118.2</b>

## **Christophe Mégroz**

### **POLICE DES CONSTRUCTIONS**

- Deux constructions en cours
- Plusieurs dispenses d'enquêtes en lien avec la rénovation de la route et autres
- Visites de chantiers pour l'établissement des permis d'habiter

### **BATIMENTS**

#### **Collège :**

- Réfection du clocher
- Création d'un regard pour les eaux usées
- Réparations dans les appartements
- Visite d'un appartement pour la location

#### **Grande Salle :**

- Demande d'offres pour la séparation du grand local en deux parties

#### **Eglise :**

- Nettoyage des chenaux
- Demande d'offres pour la réparation des vitraux
- Vérification des travaux

#### **Pressoir :**

- Evacuation du matériel et des déchets

#### **Bofflette :**

- Entretien extérieur
- Demande d'offres pour l'achat de nouvelles chenaux

### **ROUTES**

- Réparation des radars chez l'entreprise Signal
- 30 séances de chantier pour le projet de la route
- Suivi quotidien des travaux
- Remplacement d'une grille sur l'AF (Riondan)

## TRAVAUX PUBLICS

- Visite sur le chantier pour établir un permis de fouille

## AUTRES DICASTERES

### EAUX CLAIRES

- Nettoyage des entrées d'eau
- Divers rendez-vous pour des problèmes de canalisations

### ECLAIRAGE PUBLIC

- Rendez-vous sur place concernant l'éclairage du rond-point et du passage piétons

### SERVICE VOIRIE

- Entretien de la place sur Chaumy (tonte)
- Nettoyage du cimetière (tonte)

## HEURES CHRISTOPHE MEGROZ

Étiquettes de lignes	Somme de nb heures
Administration	1.5
Bofflette	3
Collège	14.5
Construction	17
Eaux claires	13.7
Eclairage Public	1
Eglise	2
Grande Salle	0.5
Pressoir	1
Routes	113.95
Service voirie	25
Finances	4.5
<b>Total général</b>	<b>197.65</b>